

<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Animateur prévention, chargé de sécurité, correspondant sécurité, responsable QSE, infirmier(e), chargé ISO 45001	<b>PREREQUIS</b>	Aucun prérequis.	<b>DATES</b>	Inter (voir dates sur bulletin inscription) Intra (à définir ensemble)
<b>DUREE</b>	5 jours	<b>PRIX</b>	Inter : voir bulletin Intra : nous consulter	<b>LIEU</b>	Inter : PARIS, GRENOBLE, LYON Intra, dans vos locaux sur toute la France

## CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ Les enjeux de la sécurité et la santé au travail
- ◆ Les acteurs sécurité et le positionnement de l'animateur sécurité
- ◆ L'essentiel de la réglementation santé sécurité : obligations de fond et principes, focus sur les principales obligations réglementaires
- ◆ Les méthodologies de prévention (analyse des situations de travail et des risques, analyse des incidents et accidents,...)
- ◆ Les missions opérationnelles en matière de sécurité, puis les bonnes pratiques et les outils associés
- ◆ La construction d'une démarche prévention (évaluation des risques et planification)

Il est possible d'intégrer des modules complémentaires en intra pour les participants : assistance sur le terrain, modules complémentaires (notamment sur la communication et la culture sécurité).

## OBJECTIFS DE FORMATION

- ◆ Identifier, décrire et délimiter les missions d'un animateur sécurité
- ◆ Diagnostiquer la situation de son entreprise en matière de Prévention, notamment concernant les principales obligations réglementaires
- ◆ Appliquer des méthodes d'analyse des risques professionnels et situations de travail
- ◆ Appliquer des méthodes d'analyse des accidents du travail et des incidents

## PROGRAMME

### Partie 1 : décrire les enjeux de la santé et de la sécurité au travail

- Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité, accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Les enjeux financiers : coût des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative
- Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés
- Les responsabilités civiles et pénales

### Partie 2 : lister et différencier les différents acteurs de la SSCT en entreprise

- Les acteurs internes et externes
- L'animateur sécurité : fonctions et interfaces



## Partie 3 : Construire une démarche de prévention

- Les principes généraux de prévention
- De l'évaluation des risques au plan d'action
- Les différentes mesures : prévention, protection, information, communication, formation...
- Indicateurs et objectifs sécurité

## Partie 4 : Analyser et évaluer les risques

- Le Document unique d'évaluation des risques
- L'évaluation des risques et le document unique (méthode)

## Partie 5 : Approfondir ses connaissances sur les risques

- Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires



## Partie 6 : Sécurité des lieux et équipements de travail

- Aménagement des lieux et postes de travail
- Equipements de travail : principales exigences réglementaires, les phases de vie des équipements de travail (conception, achat, réception et mise en service, utilisation, entretien et réparation, réforme.
- Les Vérifications périodiques générales

## Partie 7 : Les équipements de protection individuelle (EPI)

- Le cadre réglementaire
- Les différents types d'EPI
- La gestion des EPI : choix, mise à disposition, formation, vérification...



## Partie 8 : les Formation sécurité et accueil des nouveaux

- Le cadre réglementaire
- L'accueil et la formation des nouveaux arrivants : organisation, contenu et modalités
- Les différentes formations sécurité obligatoires

## Partie 9 : La gestion des intervenants extérieurs

- Cadre réglementaire
- Analyse des risques d'interférences
- L'organisation de la prévention : inspection préalable et plan de prévention, accueil, suivi
- Cas des transporteurs : protocole de sécurité
- Cas des Chantiers clos et indépendants

## Partie 10 : L'analyse des accidents du travail et des incidents

- Intérêts de l'analyse des accidents du travail et des incidents
- Méthodologie de recueil des faits et d'analyse ( l' « arbre des causes » )



## MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

- Formation en présentiel
- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation
- Etudes de cas et Exercices
- Une documentation très complète est remise
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

## Retour de formation

Le domaine de la sécurité est très vaste. Les sujets abordés au cours de cette formation sont variés et l'apport de connaissances est très riche. Pour passer de la formation à la "réalité" de l'entreprise, une synthèse et une prise de recul sont indispensables.

Pour cela un outil d'autodiagnostic sécurité est distribué à chaque participant. Cet outil permettra de faire un bilan de l'entreprise et hiérarchiser les priorités.

## DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DELIVRE(S) SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : études de cas sur l'évaluation des risques et l'analyse d'accident, questionnaire sur les missions de l'animateur et les obligations réglementaires
- Fiche de présence
- Attestation de formation

## DÉLAIS D'ACCÈS

- La durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

## ACCESSIBILITÉ

- Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements recevant du public, aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, le commanditaire devra informer la société AQSE pour aménager les conditions d'accueil et de formation.
- Pour les formations intra, les conditions d'organisation spécifiques pour les personnes en situation de handicap sont précisées dans l'offre commerciale.